



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1 – IDENTIFICATION

IDENTIFICATEUR	MIRACLE WIPES
CODE PRODUIT	195-036
USAGE RECOMMANDÉ	Lingettes nettoyantes
FOURNISSEUR / FABRICANT	AUTO-CHEM INC 33 de Lyon Repentigny, QC J5Z 4Z3 450-654-9292 www.autochem.com
TELEPHONE URGENCE	CANUTEC 1-613-996-6666 (24 heures)

2 – IDENTIFICATION DES DANGERS

CLASSIFICATION	Irritant cutané 3 Sensibilisant cutané 1	
ÉLÉMENTS ÉTIQUETAGE		
MENTIONS AVERTISSEMENT	ATTENTION	
MENTIONS DANGER	H316 H317	Provoque une légère irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.
CONSEILS PRUDENCE -PRÉVENTION	P261 P272 P280	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
CONSEILS PRUDENCE – RÉPONSE	P302+P352 P333+P313 P321 P362+P364	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin. Traitement spécifique: rincer à grande eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
CONSEILS PRUDENCE – STOCKAGE		Aucun conseil de prudence stockage.
CONSEILS PRUDENCE - ÉLIMINATION	P501	Éliminer le contenu/récipient selon les réglementations municipales, provinciales et fédérales.
AUTRES DANGERS	Sans objet	

3 – COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

DÉNOMINATION CHIMIQUE	C.A.S	CONCENTRATION
Dipropylène glycol	25265-71-8	5 – 10 *
Cocamidopropyl betaine	61789-40-0	5 – 10 *
Alcool ethoxylé	34398-01-1	5 – 10 *
Huile de menthe verte	8008-79-5	5 – 10 *
Acétate de méthyle	79-20-9	0.1 – 1.0 *
Acide pentanedoïque, 2-méthyl-, diméthyl ester	14035-94-0	0.1 – 1.0 *

* DÉCLARATION DE SECRET INDUSTRIEL: La concentration exacte de la composition a été retenue en tant que secret industriel.

4 – PREMIERS SOINS

VOIES D'EXPOSITION	Inhalation, cutanée, oculaire, orale
INHALATION	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
CUTANÉE	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau / se doucher. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
OCULAIRE	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical/consulter un médecin.
ORALE	NE JAMAIS donner quoi que ce soit par la bouche si la victime perd rapidement conscience ou si elle est inconsciente ou en convulsion. Bien rincer la bouche avec de l'eau. NE PAS PROVOQUER LE VOMISSEMENT. Demander à la victime d'avaler deux verres d'eau. Si le vomissement se produit naturellement, faire pencher la victime vers l'avant afin de réduire les risques d'aspiration. Continuer de faire boire de l'eau. Obtenir immédiatement des soins médicaux.
NOTE MÉDECIN	Traitement spécifique : selon les symptômes.

5 – MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

AGENTS EXTINCTEURS APPROPRIÉS	Eau, mousse ou autre agent extincteur approprié.
AGENTS EXTINCTEURS INAPPROPRIÉS	Aucun.
DANGERS SPÉCIFIQUES	Composés de décomposition dangereux : oxyde de phosphore, oxyde de soufre, phosphine. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
ÉQUIPEMENT PROTECTION	Les pompiers doivent porter un équipement de protection ainsi qu'un appareil respiratoire autonome certifié NIOSH.
PRÉCAUTIONS SPÉCIALES	Ne pas laisser les eaux d'écoulement atteindre les égouts, fossés ou cours d'eau.

6 – MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

PROTECTION PERSONNELLE	Porter l'équipement respiratoire approprié et des vêtements de protection (Voir Section 8). Éviter le contact direct avec le produit. Éloigner le personnel non essentiel.
INTERVENTION EN CAS DE DÉVERSEMENT/ NETTOYAGE	Ventiler les lieux du déversement. Arrêter l'écoulement si cela peut être fait en toute sécurité. Contenir et absorber avec une matière absorbante inerte pour élimination ultérieure (voir section 13). Empêcher la matière de s'infiltrer dans les cours d'eau ou les égouts. Retenir les eaux d'écoulement s'il y a lieu. Aviser les autorités compétentes si nécessaire.
PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES	Éviter l'infiltration dans les égouts, dans les cours d'eau ou dans les espaces restreints. Disposer tout en respectant les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux.

7 – MANUTENTION ET STOCKAGE

MANUTENTION	Les contenants doivent être identifiés correctement. Manipuler dans un endroit bien ventilé. Éviter de respirer les poussières, vapeurs ou brouillards. Éviter le contact avec les yeux ou la peau. Garder les contenants fermés. Les contenants vides peuvent contenir des résidus et doivent être manipulés comme résidus dangereux. Maintenir une bonne hygiène personnelle avant de manger, boire ou fumer. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation de ce produit ou à proximité. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
STOCKAGE	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Tenir à l'écart des matières incompatibles. Garder les contenants fermés.
MATIÈRES INCOMPATIBLES	Agents oxydants forts, bases fortes.

8 – CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

INGREDIENT	C.A.S.	SOURCE	VALEUR
Dipropylène glycol	25265-71-8		Aucune limite établie.
Cocamidopropyl betaine	61789-40-0		Aucune limite établie.
Alcool ethoxylé	34398-01-1		Aucune limite établie.
Huile de menthe verte	8008-79-5		Aucune limite établie.
Acétate de méthyle	79-20-9	OSHA ACGIH ACGIH NIOSH NIOSH	VEMP 200 ppm (610 mg/m ³) VEMP 200 ppm VECD 250 ppm VEMP 200 ppm (610 mg/m ³) VECD 250 ppm (760 mg/m ³)
Acide pentanedoïque, 2-méthyl-, diméthyl ester	14035-94-0		Aucune limite établie.

MÉCANISMES TECHNIQUES	Non requis sous conditions normales.
PROTECTION RESPIRATOIRE	Non requis sous conditions normales.

VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT DE PROTECTION	Non requis sous conditions normales.
PROTECTOIN OCULARE	Non requis sous conditions normales.
RECOMMANDATIONS HYGIÈNE GÉNÉRALE	Fournir des douches de sécurité et oculaires à proximité des lieux de travail. Éviter la production de concentrations élevées de poussières, brouillards ou de vapeurs. Éviter tout contact avec les yeux. Éviter de respirer les poussières, vapeurs ou brouillards. Ne jamais manger, boire ou fumer près des postes de travail. Une bonne hygiène est recommandée après l'utilisation de ce produit. Nettoyer les vêtements avant de les réutiliser.

9 – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

APPARENCE	Lingette imprégnée d'un liquide clair.
ODEUR	Faible.
SEUIL OLFACTIF	Non disponible
pH	Non disponible
POINT DE FUSION/CONGÉLATION	Non disponible
POINT INITIAL D'ÉBULLITION	100°C approx.
POINT D'ÉCLAIR (coupe fermée)	Non disponible
TAUX ÉVAPORATION	Non disponible
INFLAMMABILITÉ	Non disponible
LIMITE INFÉRIEURE INFLAMMABITE/EXPLOSIVITÉ	Non disponible
LIMITE SUPÉRIEURE INFLAMMABITE/EXPLOSIVITÉ	Non disponible
TENSION DE VAPEUR	Non disponible
DENSITÉ DE VAPEUR (air=1)	Non disponible
DENSITÉ RELATIVE	1.0 approx.
SOLUBILITÉ (eau/autre)	Non disponible
COEFFICIENT PARTAGE (n-octanol/eau)	Non disponible
TEMPÉRATURE AUTO-INFLAMMATION	Non disponible
TEMPÉRATURE DÉCOMPOSITION	Non disponible
COV	Non disponible
VISCOSITÉ	Non disponible

10 – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

RÉACTIVITÉ	Stable selon l'usage recommande. Aucune polymérisation.
STABILITÉ CHIMIQUE	Stable dans les conditions normales d'utilisation.
RÉACTIONS DANGEREUSES	Aucune connue
CONDITIONS À ÉVITER	Garder loin des agents oxydants, de la chaleur excessive et des sources d'ignition.
MATIÈRES INCOMPATIBLES	Agents oxydants forts, bases fortes.
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION	Oxydes de phosphore, oxydes de soufre, phosphine.

DANGEREUX	
INFORMATION ADDITIONNELLE	Aucune
100°C approx.	100°C approx.

11 – DONNÉES TOXICOLOGIQUES

EFFETS AIGUS	
INHALATION	Sans objet.
CUTANÉ	Sans objet.
OCULAIRE	Sans objet.
ORALE	Sans objet.
EFFETS CHRONIQUES	
INHALATION	Sans objet.
CUTANÉ	Peut causer une irritation légère de la peau. Peut causer une réaction allergique cutanée.
OCULAIRE	Sans objet.
ORALE	Sans objet.
INFORMATION ADDITIONNELLE	
EFFETS CANCÉROGÈNES	Non classé.
EFFETS MUTAGÈNES	Sans objet.
EFFETS TERATOGENES	Sans objet.
EFFETS REPRODUCTION	Sans objet.
EFFETS SENSIBILISATION	Peut causer une sensibilisation de la peau.
ORGANES CIBLES	Sans objet.
MALADIES AGRAVÉES	Sans objet.
SUBSTANCES SYNERGIQUES	Sans objet.

DÉNOMINATION CHIMIQUE	C.A.S.	DL50 ORAL mg/kg	DL50 CUTANÉ mg/kg	CL50 INHALATION mg/L/4hr
Dipropylène glycol	25265-71-8	14850, rat	20460, lapin	Aucune donnée.
Cocamidopropyl betaine	61789-40-0	Aucune donnée.	Aucune donnée.	Aucune donnée.
Alcool ethoxylé	34398-01-1	Aucune donnée.	Aucune donnée.	Aucune donnée.
Huile de menthe verte	8008-79-5	Aucune donnée.	Aucune donnée.	Aucune donnée.
Acétate de méthyle	79-20-9	Aucune donnée.	Aucune donnée.	Aucune donnée.
Acide pentanedoïque, 2-méthyl-, diméthyl ester	14035-94-0	Aucune donnée.	Aucune donnée.	Aucune donnée.

12 – DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Dipropylene glycol	25265-71-8
CL50, 96 hr, mg/L : 5000	Carassius auratus

PERSISTANCE ET BIODÉGRADATION	Aucune donnée sur le mélange.
POTENTIEL BIOACCUMULATION	Non disponible.
MOBILITÉ DANS LE SOL	Non disponible.
AUTRES EFFETS NOCIFS	Non disponible.
AUTRE INFORMATION	Ne pas laisser le produit ou les eaux d'écoulement de lutte contre l'incendie se déverser dans les égouts ou les cours d'eau. Bloquer les drains et fossés. Les surfaces affectées par un déversement doivent être nettoyées et restaurées aux conditions originelles ou à la satisfaction des autorités.

13 – DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION DU PRODUIT

MÉTHODE D'ÉLIMINATION	L'élimination de tous les déchets doit se faire conformément aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux.
EMBALLAGE CONTAMINÉ	Les contenants vides devraient être recyclés ou éliminés par une installation homologuée pour la gestion des déchets.

14 – INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TRANSPORT MATIÈRES DANGEREUSES (CANADA)	
Non réglementé.	
POLLUANT MARIN	Non.
REMARQUE	Aucune.

15 – INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

CANADA	
LCPE	Les composants du produit sont répertoriés dans la liste intérieure des substances (LIS) ou ils sont exempts.
ÉTATS-UNIS	
TSCA	Tous les composants du produit sont répertoriés dans l'inventaire de la Toxic Substances Control Act (TSCA) ou ils sont exempts.

16 – AUTRES INFORMATIONS

VERSION	1.0
DATE	26 août 2015
PRÉPARÉE PAR	AUTO-CHEM INC.
ABBRÉVIATIONS	
ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists
AIHA	American Industrial Hygiene Association
CAS	Chemical Abstract Service
CEPA	Canadian Environmental Protection Act

<p>CL / LC DL / LD IARC LCPE LES/NDSL LIS/DSL NIOSH NTP OSHA PEL SIMDUT STEL STOT TCOC TLV TSCA TWA USEPA VECD VEMP WHMIS</p>	<p>Concentration létale /Lethal concentration Dose létale / Lethal dose International Agency for Research on Cancer Loi Canadienne sur la Protection de l'Environnement Liste extérieure des substances / Non domestic substances list Liste intérieure des substances / Domestic substances list National Institute for Occupational Safety and Health National Toxicology Program (U.S.A.) Occupational Safety and Health Administration (U.S.A.) Permissible Exposure Limit Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail Short-term Exposure Limit Specific target organ toxicity Toxicité pour certains organes cibles Threshold Limit Value Toxic Substances Control Act Time Weighted Average United States Environmental Protection Agency Valeur exposition courte durée Valeur exposition moyenne pondérée Workplace Hazardous Materials Information System</p>
<p>AVIS AU LECTEUR</p>	<p>Tous les renseignements indiqués dans la présente sont basés sur des données fournies par le fabricant et/ou par des sources techniques reconnues. Même si les renseignements sont supposés être exacts, Auto-Chem Inc. ne fait aucune représentation quant à leur justesse ou leur convenance. Les conditions d'utilisation sont hors du contrôle d'Auto-Chem Inc. En conséquence, les utilisateurs sont responsables de vérifier eux-mêmes les données conformément à leurs conditions d'exploitation afin de déterminer si le produit convient aux applications prévues. De plus, les utilisateurs assument tous les risques afférents à l'emploi, la manipulation et l'élimination du produit, à la publication, à l'utilisation des renseignements contenus dans la présente et à la confiance qu'on leur accorde. Les renseignements se rapportent seulement au produit indiqué dans la présente et ne concernent pas son utilisation avec une autre matière ou dans un autre procédé.</p>